



COMITE INTER ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE AU SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF

**PROGRAMME REGIONAL D'APPUI/SECURITE ALIMENTAIRE/LUTTE CONTRE LA
DESERTIFICATION/POPULATION DEVELOPPEMENT (PRA/SA/LCD/POPDEV)**

**DEMANDE DE SUBVENTION
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET
*NUTRITION, SECURITE ALIMENTAIRE ET
POLITIQUES PUBLIQUES AU SAHEL,*
PHASE PRELIMINAIRE (2006-2007)**

MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE : 80 000 EUROS
COUT TOTAL DE L'INITIATIVE (TOUTES CONTRIBUTIONS DONT CILSS): 133 540 EUROS
PERIODE DE REALISATION : OCTOBRE 2006-DECEMBRE 2007

PLAN

1.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
1.1.	Contexte global	2
1.2.	Contexte spécifique	3
2.	JUSTIFICATION D'UNE INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA NUTRITION, SECURITE ALIMENTAIRE ET POLITIQUES PUBLIQUES	4
3.	LOGIQUE DE L'INTERVENTION / PERPECTIVES A LONG TERME ET INTER ACTION AVEC LE COURT TERME.....	6
3.1.	Objectifs d'une intervention en long terme (2008-2011).....	6
3.2.	Objectifs de la phase préliminaire 2006-2007.....	6
3.3.	Résultats attendus.....	7
3.4.	Parties prenantes.....	7
3.5.	Dispositions pratiques	8
3.6.	Aspects transversaux	8
4.	MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PHASE PRELIMINAIRE	8
4.1.	Activités principales	8
4.2.	Budget et chronogramme	9
4.3.	Partage des tâches, suivi - évaluation.....	11
4.4.	Suivi et évaluation.....	12
4.5.	Audit/rapportage financier	12

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1. Contexte global

Les pays sahéliens présentent des taux de malnutrition chronique record depuis de nombreuses années, la sous-région enregistrant de surcroît une aggravation progressive de la tendance depuis une vingtaine d'années. La malnutrition chronique se traduit notamment par un retard de croissance chez les jeunes enfants (prévalence égale ou supérieure à 35% en moyenne) qui amplifie la malnutrition dite « visible » essentiellement la malnutrition aiguë, c'est-à-dire clinique, qui entraîne la mort si une intervention de type « médical » (ou tout au moins « sanitaire ») n'a pas été apportée. Dans ce contexte, les enfants sont les premiers fragilisés et leur état nutritionnel précaire se dégrade de façon rapide lors de la moindre perturbation d'ordre socio-économique, sanitaire ou psychosocial.

Ce relatif échec des politiques publiques n'est pas du seul ressort des décideurs nationaux car la nutrition a été le parent oublié depuis une vingtaine d'années dans les actions de coopération. Les économies sahéliennes ont beaucoup évolué au cours des différentes phases d'ajustement structurel : les marchés nationaux se sont ouverts sur l'extérieur sans y être vraiment préparés, les céréales importées (blé, riz) ont gagné des parts de marchés sur les céréales traditionnelles ; des opérations de spéculation, jouant sur la mobilité des stocks céréaliers commerçants, ont donné lieu à des tensions inhabituelles sur les prix ; la monétisation des échanges des ménages ruraux s'est systématisée par le biais des cultures de rente (coton, arachide, autres produits tropicaux) amenant les producteurs à devenir dépendant de nouveaux facteurs à risque d'ordre économique. Toutes ces raisons ont profondément modifié les causes mais aussi les conséquences de la vulnérabilité alimentaire. Ce transfert progressif d'économies de subsistance en économies familiales plus ouvertes à un environnement économique « global » a défini de nouvelles formes de précarité des conditions de vie. La non solvabilité monétaire de la demande en céréales en période de soudure en est un exemple. Les causes de ces situations nouvelles ne sont pas captées de nos jours par les systèmes d'information rapide sur la sécurité alimentaire qui pérennisent toujours des systèmes de collecte ayant servi à renseigner les déficits de production.

Les systèmes d'alerte précoce (SAP) mis en place dans les pays du CILSS n'ont pas un mode de fonctionnement homogène (systèmes experts, enquêtes ménages, différentes variables collectées à l'échelon administratif de base, ...) ; ils reposent sur leur capacité à fournir en temps utile une information dédiée à la prise de décision, permettant de déterminer des actions adaptées et ciblées.

La crise nutritionnelle au Niger a illustré la difficulté de fournir une information fiable dans le temps et l'espace, basée sur une échelle probabiliste de risques à l'insécurité alimentaire. La faiblesse des SAP provient d'une caractérisation des crises alimentaires à partir de chaînes causales complexes, alimentées par des batteries d'indicateurs qui complexifient l'analyse en fonction des événements, s'exposant ainsi à des remises en cause partielle ou complète des informations fournies.



1.2. Contexte spécifique

1.2.1. Le mandat du CILSS

Le mandat du CILSS s'inscrit dans le cadre d'une sécurité alimentaire stable et assurée pour les populations des états membres. Un cadre stratégique de sécurité alimentaire, fruit du processus Sahel 21, a défini les priorités et les orientations qui visent à « créer les conditions d'une sécurité alimentaire régionale durable et de réduire structurellement la pauvreté et les inégalités dans le Sahel ».

L'approche sous-régionale de la sécurité alimentaire ainsi adoptée par les Etats dans la perspective de la lutte contre la pauvreté, vise à (i) : assurer une cohérence par rapport aux réformes engagées aux niveaux national et international, (ii) : faciliter le traitement des problèmes communs dans le cadre de la coopération régionale mais également (iii) : inscrire les enjeux de sécurité alimentaire dans une perspective d'intégration régionale.

Pour répondre à ces préoccupations, les informations relatives à la nature des crises et leurs impacts dans le cadre d'une approche spatialisée se sont articulées autour de quatre axes principaux à travers les dispositifs de prévention, de suivi et de gestion des crises alimentaires, à savoir : (i) le suivi de la production agricole, (ii) l'information sur les marchés, (iii) le suivi social des populations vulnérables et (iv) le suivi alimentaire et nutritionnel.

Les pays du CILSS se sont engagés depuis quelques années dans un processus de promotion de systèmes d'informations sur la sécurité alimentaire. Ces systèmes consistent à élaborer un suivi de la production agricole et à la prévision des crises alimentaires. Ces dispositifs actuellement en vigueur, sont limités par le fait qu'ils fonctionnent essentiellement sur deux des quatre types d'informations précédemment cités (axes (i) et (ii)). Ainsi, le suivi des groupes à risque tout comme le suivi nutritionnel et sanitaire des populations ne semble pas avoir bénéficié de toute l'attention requise. Après la crise qui a sévit au sahel en 2004-05, le besoin de renforcer les dispositifs de prévention, de suivi et de gestion des crises s'est fortement exprimé par la nécessité de prendre en compte les indicateurs de nutrition et santé. Le principe repose sur l'identification des effets structurels résultant de l'évolution socio-économique des sociétés sahéliennes comme des phénomènes récurrents qui ont leur impact sur la sécurité alimentaire et que les actuels dispositifs ne permettent pas d'identifier.

1.2.2. Les recommandations du PREGEC à Paris

Lors de la dernière réunion du Réseau de Prévention et de gestion des crises (PREGEC) qui s'est tenu à Paris en décembre 2005, une recommandation finale à l'issue des travaux visait à améliorer le fonctionnement des SAP notamment en envisageant les moyens d'intégrer dans les critères de surveillance et d'alerte des informations de type nutritionnel. Le Ministère français des Affaires Étrangères a exprimé son souhait de financer cette initiative dans le cadre d'un projet sous-régional qui serait à concevoir dans les meilleurs délais sous réserve que les aspects de surveillance nutritionnelle et d'alerte précoce retenus s'appuient sur des dispositifs déjà existants dans les pays sahéliens

1.2.3. Réunions à Paris IRD/MAE

A Paris, plusieurs réunions se sont tenues entre le Bureau des politiques agricoles et du développement économique (DPDEV/PEA) du MAE et la Direction générale et l'Unité de recherche « Nutrition, Alimentation, Sociétés » de l'IRD afin de dégager les axes de partenariat à engager pour la réalisation d'un projet commun défini autour du thème général « Nutrition, sécurité alimentaire et politiques publiques au Sahel ». Outre les aspects



diagnostics et analyses causales à développer en terme de renforcement des capacités, les aspects politiques publics ont été retenus comme déterminants sous les formes suivantes :

- nécessité de renforcer les connaissances et partager les diagnostics sur les problèmes nutritionnels dans chacun des pays ;
- utiliser les nouveaux outils de coopération dont l'appui budgétaire en mettant en exergue les données nutritionnelles en tant qu'indicateurs de suivi des impacts dans le cadre des politiques publiques de lutte contre la pauvreté.

2. JUSTIFICATION D'UNE INTERVENTION DANS LE DOMAINE DE LA NUTRITION, SECURITE ALIMENTAIRE ET POLITIQUES PUBLIQUES

Différentes missions exploratoires ont été conduites dans la majorité des pays du CILSS. Outre le Burkina où résident en permanence les membres de la mission, le Niger, le Mali, le Sénégal, la Mauritanie et la Gambie ont été préalablement visités. Chaque mission a donné lieu à un aide-mémoire de mission. On peut qualifier deux types de résultats : ceux qui ne varient pas et sont communs d'un pays à l'autre (les invariants) et ceux qui sont spécifiques à chaque pays. Les invariants sont reproduits dans le tableau ci-dessous.

Etat des systèmes d'information	Chacun des pays visités dispose d'un Système d'Alerte Précoce (SAP) fonctionnel (personnel en place et budget de fonctionnement), de différentes enquêtes nationales (EDS ¹ , MICS ² , enquêtes pauvreté des ménages) de statistiques de santé,... mais ces sources ne sont jamais analysées globalement et ne font l'objet d'aucune analyse causale. Aucune analyse saisonnière n'est disponible en routine (excepté en Gambie). Les déterminants de l'insécurité alimentaire sont abordés selon des méthodologies parfois complexes et peu abouties, par conséquent, non convaincantes.
Implication politique	Les informations peuvent faire l'objet d'annonces mais sont rarement traduites en termes budgétaires. Les résultats des enquêtes nationales peuvent être parfois utilisés pour l'élaboration de politiques ou plans d'actions peu spécifiques en termes de cohérence transversale. Les partenaires financiers préconisent la concertation permanente avec les états pour la gestion des stocks financiers et physiques de sécurité dont les aspects de reconstitution sont difficiles à gérer. D'autres bailleurs de fonds ne jouent pas la concertation permanente et offrent des vivres à partir de conventions bilatérales (Japon, pays arabes, Etats-Unis...).
Montage institutionnel	En règle général, les ministères de la santé ont des budgets limités et doivent faire face à de nombreuses contraintes dans leur fonctionnement courant ; les services en charge des aspects nutritionnels sont inexistantes et peu impliqués dans les décisions (exemple des programmes nationaux de développement sanitaire). Seul le Sénégal fait exception à cette règle. Une multitude d'appuis multiformes et peu intégrés se juxtaposent et complexifient les diagnostics finaux.

¹ EDS : Enquête de Démographie et de Santé

² MICS : Multiple Indicators Cluster Survey



Utilité de l'information	En règle général, l'utilisation de l'information sert à justifier ou non une distribution alimentaire en pleine population (rarement de ciblage, éventuellement zonage par division administrative). Aucun diagnostic global ni analyse des causes servant à une information stratégique sur les déterminants de la vulnérabilité n'existe. L'approche normative des risques n'est en vigueur ainsi que les types de réponses alimentaires et non alimentaires tels qu'énoncés dans la charte sur l'aide alimentaire dans les pays du CILSS.
--------------------------	--

Par pays, certaines contraintes et opportunités spécifiques sont synthétisées ci-dessous :

- Niger : le SAP est fonctionnel au niveau du deuxième échelon administratif du pays. Il reste simple mais semble en difficulté dans l'interprétation de la sévérité et la profondeur des problèmes alimentaires courants.
- Mali : les résultats spatialisés liés aux aspects nutritionnels dans l'appréciation de l'exposition aux risques alimentaires sont publiés (indicateurs anthropométriques) mais aucune analyse de second degré n'est opérée malgré les compétences techniques dispersées au sein de trois structures différentes.
- Mauritanie : une politique de développement de la nutrition à grande échelle et large spectre a été élaborée par le gouvernement; l'implication du ministère de la santé dans les aspects nutritionnels reste peu visible et le dispositif de réponse aux crises assure le leadership dans ce domaine.
- Burkina Faso : avec un SAP en quasi-arrêt ces dernières années, une refonte du dispositif est envisagée tant sur le plan institutionnel que technique ; les données de surveillance nutritionnelle sont en cours de validation par un exercice complémentaire ponctuel servant à valider les indicateurs retenus.
- Sénégal : avec un engagement réel en matière de surveillance nutritionnelle au travers du Plan de Renforcement Nutritionnel afin de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement, une clarification des rôles et missions des différentes structures impliquées dans les aspects de surveillance et d'alerte précoce doit être menée afin de ne pas confondre collecte de données primaires routinières sur la situation des populations et analyse de l'information pour un système d'alerte et d'aide à la décision.
- Gambie : La Gambie n'est pas dotée en tant que telle d'un système de collecte de l'information sécurité alimentaire ; à ce titre, il n'existe pas un dispositif homogène de référence mais plutôt des sources d'informations de bonne qualité en matière mais dispersées au sein de différentes structures qui n'ont pas vocation dans leur mandat à traiter de l'information sécurité alimentaire. Les données de surveillance nutritionnelle sont bien documentées par des séries longues et un certain impact de la politique publique en nutrition est observé sans pour autant infléchir la tendance de l'aggravation de la pauvreté au cours de ces dernières années.



3. LOGIQUE DE L'INTERVENTION / PERSPECTIVES A LONG TERME ET INTER ACTION AVEC LE COURT TERME

La présente demande de subvention pour l'année 2006-2007 du CILSS s'inscrit dans un processus en plus long terme, qui ne fait pas l'objet de la présente demande. Il apparaît comme nécessaire de présenter néanmoins sommairement la logique de l'intervention dans sa globalité afin de déterminer la pertinence des activités de la phase préliminaire.

3.1. Objectifs d'une intervention en long terme (2008-2011)

La présente action s'inscrit dans le cadre d'une intervention qui cherche à répondre aux objectifs suivants :

- Améliorer les diagnostics sur la sécurité alimentaire dont la nutrition par la mise en perspective des différentes données qui y sont rattachées en recherchant notamment les éléments de causalité ;
- Doter les pays de protocoles concernant le recueil des données et des analyses nutritionnelles servant ainsi à renseigner les politiques publiques de lutte contre la pauvreté;
- Traiter les données globales de malnutrition chronique et aigüe au Sahel dans un cadre sous-régional.

L'intervention du CILSS en long terme repose sur les principes généraux suivants :

- Introduire la nutrition dans les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire dans le cadre d'un engagement à long terme pris par les états et les partenaires techniques et financiers ;
- L'intervention dissociera la surveillance nutritionnelle de l'alerte précoce à partir d'indicateurs anthropométriques et nutritionnels ; la qualité du recueil des données de la surveillance déterminera la faisabilité du processus d'alerte précoce ;
- La règle du coût/efficacité sera primordial et la pérennité des acquis sera fondée sur la valorisation de l'existant en matière de recueil des données ;
- Les aspects analytiques seront une priorité dans les activités en appui institutionnel auprès des structures des états et mis en perspective au niveau sous-régional (renforcement des capacités nationales et sous-régionales) ;
- Un effort conséquent sera effectué autour de la publication de documents mettant ainsi en valeur la capitalisation des acquis ;
- L'intervention sera résolument tournée vers les partenaires internationaux qui œuvrent dans les domaines de soutien aux politiques publiques (Banque Mondiale, OCDE/Club du Sahel, CEDEAO, UEMOA...) mais aussi servant au pilotage de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté à court et long terme (PAM, UNICEF, FAO, réseau FewNet, ...).

3.2. Objectifs de la phase préliminaire 2006-2007

En lien avec les objectifs à plus long terme d'une intervention du CILSS en matière de nutrition, sécurité alimentaire et politiques publiques, les objectifs de la phase préliminaire, objet de la présente demande de subvention, sont les suivants :



- Elaborer un meilleur diagnostic de situation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à partir des éléments de causalité des différentes sources d'information disponibles dans 3 pays-test;
- Contribuer au transfert des connaissances et amélioration des capacités des pays ciblés dans les aspects d'analyse croisées et diagnostics globaux sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

3.3. Résultats attendus

Les résultats attendus ne seront pas achevés en 14 mois d'intervention mais des progrès mesurables auront été accomplis dans les trois pays ciblés à cet effet ; les résultats attendus sont néanmoins les suivants :

3.3.1. Objectif 1 : élaborer un meilleur diagnostic de situation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

- Dans les 3 pays ciblés, l'analyse complémentaire croisée des données existantes au niveau national permettra d'identifier les déterminants communs de l'état nutritionnel. Un protocole d'analyse sera élaboré dans chaque pays.
- La recherche de correspondances entre les données nutritionnelles par pays et les données de pauvreté/conditions de vie/sécurité alimentaire sera améliorée. Un rapport global sur les résultats de ces analyses croisées sera rédigé dans ce sens.

3.3.2. Objectif 2 : transfert des connaissances et amélioration des capacités

Les missions d'expertise internationale permettront d'asseoir une capacité nationale en termes de protocoles d'analyse et de traitement des données. Un pool d'expertise nationale sera le répondant de l'expert CILSS et bénéficiera à ce titre, d'un renforcement des capacités continues dans le cadre d'un exercice à achever avec l'appui de l'assistance technique du projet.

3.4. Parties prenantes

En regard de la diversité des actions à entreprendre et de la haute technicité des appuis à fournir au pays, les 3 institutions suivantes seront en charge d'activités particulières :

- le CILSS en tant qu'organisation sous-régionale en charge des aspects de sécurité alimentaire et maître d'œuvre de la présente intervention, assurera la coordination des activités ainsi que les relations avec les états qui seront récipiendaires finaux des acquis ;
- L'IRD à travers son unité de recherche « Nutrition, alimentation et sociétés », en tant qu'organisme français de recherche, sera en charge des aspects techniques et de suivi des thèmes techniques transférés aux états ;
- Enfin, le MAE France qui reste très impliqué dans les aspects de prévention et gestion des risques alimentaires au Sahel, assurera par une assistance technique logée au sein du Secrétariat exécutif du CILSS, les aspects de démarche logique de l'intervention et appuis institutionnels.

Le secrétariat exécutif du CILSS à Ouagadougou, en tant que maître d'ouvrage de la présente intervention, sera bénéficiaire de la subvention demandée.



3.5. Dispositions pratiques

Outre le volontaire international placé au Centre Régional Agrhymet dès 2006, le MAE recrutera un expert sectoriel spécialisé en systèmes d'informations sur la sécurité alimentaire en appui au CILSS dont les coûts ne sont pas intégrés dans la présente demande de subvention

Le CILSS recrutera un expert nutritionniste sous-régional en charge des aspects pratiques et techniques placé auprès du Programme Régional d'Appui Sécurité Alimentaire, Lutte Contre la Désertification, Population et Développement (PRA/LCD/PopDev) rattaché au secrétariat exécutif du CILSS. La présente demande de subvention inclut les coûts de cet expert sahélien. Ce dernier assurera la mise en œuvre des activités et en collaboration de l'IRD, développera les schémas techniques en matière nutritionnelle en appui aux pays-test (formation, analyses des déterminants, recueil des données et protocoles croisés,...).

Dans le cadre d'un volet de recherche appliquée, la collaboration scientifique avec l'Unité de Recherche 106 « Nutrition, Alimentation, Sociétés » de l'IRD permettra de développer des opérations de recherche en lien avec les objectifs du projet, de superviser les travaux par pays et de réaliser des publications à reverser auprès de la communauté scientifique internationale. Un volet de nutrition urbaine sera intégré dans les appuis définis.

3.6. Aspects transversaux

Le CILSS, par son mandat sous-régional, développera les liens de partenariat avec toutes les organisations internationales dans la recherche de synergie et d'atteintes des objectifs de la présente initiative. Les partenariats avancés avec l'Organisation Ouest Africaine de Santé (OOAS) rattachée à la CEDEAO, le Système des Nations Unies (principalement le PAM, UNICEF et dans une moindre mesure, OMS) ainsi que toutes initiatives nouvelles, seront privilégiés.

4. MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA PHASE PRELIMINAIRE

4.1. Activités principales

4.1.1. Recrutement au niveau du CILSS

Lié à la présente intervention, le recrutement d'un nutritionniste rattaché au CILSS sera effectué dès le démarrage du projet.

4.1.2. Assistance technique française

Vus les aspects novateurs et complexes de l'intervention, outre le recrutement d'un volontaire international placé à Aghymet, le CILSS souhaite demander un appui complémentaire en terme d'assistance technique française à plein temps dès que possible. Une demande officielle et hors du cadre de la présente intervention, sera adressée dans ce sens au ministère français des Affaires Etrangères.

4.1.3. Activités techniques à finalité immédiate

- Large diffusion des perspectives de l'intervention : dès le démarrage de l'initiative, la présentation technique détaillée des activités sera effectuée dans le cadre de la prochaine réunion du PREGEC à Rome en présence des partenaires du projet (CILSS, IRD et MAE).
- Choix des pays à tester : ce travail sera effectué par le CILSS en fonction de critères à pré définir. L'engagement des pays à fournir les bases de données disponibles et à mettre en place un pool d'experts nationaux sera déterminant.



- Missions sur un état des lieux par pays relatif aux données disponibles : il y aura nécessité d'inventorier au cours d'une mission, les données disponibles (formats, supports, types de variables, agrégations possibles, interfaçage et transferts).
- Missions d'élaboration d'un protocole d'analyse après constitution du pool d'experts nationaux : un plan de travail sera élaboré intégrant le plan de développement des capacités analytiques des experts nationaux.
- Mise en perspectives des données : ces dernières seront établies à partir de protocoles d'analyses croisées et par la publication des résultats des travaux par pays.

4.1.4. Activités techniques en terme d'amélioration de l'information (préparatoires à la phase long terme)

- Elaborer des protocoles de collecte de données pour l'analyse de la vulnérabilité en milieu urbain;
- Identifier les indicateurs d'ordre alimentaire et nutritionnel pouvant être introduits dans des recueils de données de routine des systèmes d'alerte précoce des pays concernés notamment les indices de diversité alimentaire et les échelles d'insécurité alimentaire ressentie ;
- Capitaliser les meilleures pratiques et leçons apprises, favoriser la fluidité des informations entre pays ;

4.1.5. Activités stratégiques en termes de politiques publiques (préparatoires à la phase long terme)

- Recenser par pays, les textes et documents de politiques publiques touchant à la pauvreté/sécurité alimentaire/nutrition ;
- Développer un index des indicateurs couramment utilisés.

4.2. Budget et chronogramme

4.2.1. Budget 2006-2007

Le budget total de l'initiative est estimé à 133 540 Euros répartis entre le MAE, l'IRD et le CILSS. 80 000 Euros seront pris en charge par le MAE, 27 000 Euros par l'IRD et 26 540 Euros par le CILSS.

La part revenant au MAE correspond à 48% du total des coûts de l'intervention.

Les coûts estimés sur la période 2006-2007 sont les suivants :



Budget intervention CILSS 2006-2007 (exprimé en Euros)

	Unités	Quantité	Coût unit. EUR	Coût total EUR	Imputation		
					MAE	IRD	CILSS
1. Fonctionnement							
- coûts nutritionniste CILSS	h/m	12	1 906	22 867	22 867		
- Achat informatique	ordinateurs	2	2 000	4 000	4 000		
- Papeterie, divers fonctionnement	forfait	1	3 000	3 000	1 000		2 000
- coûts administratifs CILSS (location bureau, eau, électricité, téléphone et EM) pour l'AT et le nutritionniste	coûts paramétriques	18	380	6 840			6 840
- Coûts experts CILSS en appui, collaboration avec le personnel du projet (réunion, conférences, appuis divers)	homme/jours	30	90	2 700			2 700
2. Missions état des lieux et appuis pays							
- Frais de vie (équipe de 2 personnes)	mission 4 j	3	100	2 400	2 400		
- Billets d'avion	billets avion	6	610	3 660	3 660		
3. Missions nutritionniste CILSS							
- Frais de vie	mission 7 j	6	100	4 200	4 200		
- Billets d'avion	billets avion	6	610	3 660	3 660		
4. Appuis directs aux pays/pool d'experts nationaux							
- Achat informatique	ordinateurs	3	2 000	6 000	6 000		
- autres frais de traitement et d'analyse	forfait pays	3	5 000	15 000	15 000		
- logistique, reprographie, autres frais annexes	forfait pays	3	1 000	3 000	3 000		
- coûts chercheurs IRD (3 chercheurs mobilisés)	h/j	70	300	21 000		21 000	
- coûts recherche sur la vulnérabilité urbaine (2 enquêtes)	estimation	1	15 000	15 000			15 000*
- coûts doctorant sur la vulnérabilité urbaine	coûts/mois	12	500	6 000		6 000	
5. Autres missions/ divers et imprévus							
- Prise en charge 4 personnes réunion PREGEC Rome dont l'AT MAE	forfait	4	1 400	5 601	5 601		
- Missions de suivi et d'évaluation	missions 5 j	5	1 110	5 549	5 549		
- Divers et imprévus	forfait	1	3 063	3 063	3 063		
GRAND TOTAL				133 540	80 000	27 000	26 540
* : ligne « actions innovantes » dans le budget CILSS				100%	60%	20%	20%

4.2.2. Chronogramme d'exécution des activités 2006-2007

Activités	2006	2007			
	octobre-décembre	janvier - mars	avril-juin	juillet-septembre	octobre - décembre
1. Recrutement					
Recrutement nutritionniste CILSS					
Recrutement nutritionniste AT					
2. Activités techniques à finalité immédiate					
Présentation Initiative Nutrition au PREGEC Rome					
Choix des pays à tester					
Missions état des lieux					
Missions protocoles et analyses pays					
Publication des résultats					
3. Aspects techniques liées à l'amélioration de l'information					
Analyse de vulnérabilité en milieu urbain					
Nouveaux protocoles de diversité et échelle I.A					
capitalisation d'expériences					
4. Activités stratégiques en termes de politiques publiques					
Recensement des textes et politiques					
Index des indicateurs courants utilisés					

4.3. *Partage des tâches, suivi - évaluation*

4.3.1. Partage des tâches

Le Secrétariat exécutif du CILSS, en tant que maître d'œuvre de la présente initiative, assurera le suivi global des activités et leur coordination avec les autres programmes du CILSS en appui aux pays.

En regard de la technicité de certaines tâches et de la thématique assez nouvelle pour le CILSS, les tâches seront attribuées comme suit :

- l'assistant technique français assurera la coordination pratique et rapprochée des actions. En tant qu'expert sectoriel, il contribuera à la rédaction de tous les rapports et tous documents techniques demandés par le CILSS ou le MAE. Il sera en appui technique auprès du PRA/SA/LCD/popDev. Il assurera l'interface et la fluidité des informations envers l'IRD. De formation supérieure, l'expert sectoriel sera doté de compétences en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire. Un certain niveau de connaissances en nutrition sera néanmoins nécessaire sans que pour autant l'expert soit un nutritionniste confirmé.
- Le nutritionniste sera placé sous la tutelle du responsable du PRA/SA/LCD/popDev ; à ce titre, il devra effectuer toutes les activités techniques d'assistance dans les pays. Il sera un nutritionniste confirmé, ayant une expertise reconnue dans le traitement des données statistiques et aura de grandes capacités en termes de transfert de compétences.
- Le volontaire international à Aghrymet sera partie prenante dans les activités du projet. Tout en relevant de sa structure à Niamey, il travaillera sur les bases de données et collaborera avec l'équipe du projet.

En termes institutionnels, le partage des tâches sera assuré de la façon suivante :



- Le CILSS, en tant que maître d'ouvrage, gèrera la contribution financière de la France en fonction des principes et actions énoncées dans le présent document. Il assurera un suivi régulier des activités et veillera au bon déroulement des appuis techniques dans les pays.
- L'IRD, en tant que partenaire scientifique, apportera sa contribution technique et supervisera sur le plan scientifique les travaux des missions d'appuis dans les pays. Les chercheurs de l'Unité de recherche « Nutrition, Alimentation et Sociétés » accorderont une partie de leur temps de recherche sur des thèmes techniques de haut niveau tels les travaux statistiques, les types d'analyse et formats des protocoles par pays. Les aspects d'analyse des politiques et index des indicateurs de nutrition feront parti des thèmes suivis. La nutrition urbaine sera une thématique étudiée dans le cadre de la préparation d'un doctorat d'état pour un étudiant. Des publications internationales pourront être rédigées à ce titre.
- Le MAE, à travers différents projets et appuis, apportera son concours pour la meilleure exécution possible des activités par son réseau d'assistants techniques en sécurité alimentaire dans la sous-région et par les différents appuis financiers concédés au CILSS et Aghrymet. La recherche sur la vulnérabilité urbaine fera l'objet d'une demande crédits spécifiques sur les lignes « actions innovantes du CILSS » dont une partie du financement provient du MAE.

4.4. Suivi et évaluation

Le suivi du projet portera sur la pertinence des thèmes abordés et des supports techniques apportés au pays. Il sera interne au CILSS dans le cadre de ces procédures courantes de suivi des activités.

L'évaluation des activités sera effectuée à partir des documents finaux issus des pays dans le cadre de l'appui de la présente initiative. Chaque rapport de progression des activités du projet intégrera un chapitre particulier sur l'évaluation des activités.

L'IRD rédigera un bref rapport lors du dernier trimestre de la phase préliminaire montrant la valeur ajoutée des appuis, mais aussi les limites et les éventuels échecs.

4.5. Audit/rapportage financier

Le CILSS suivra les conditions d'octroi de la présente demande pour un montant de 80 000 Euros. Chaque engagement de dépenses sera justifié et les règles comptables du CILSS seront respectées.

Le CILSS intégrera la présente initiative dans l'audit annuel général du CILSS.

Un rapport financier et un rapport narratif accompagnera les pièces justificatives en fonction des délais impartis.

Le CILSS mentionnera partout où il se doit l'origine des fonds qui ont permis de financer les activités.